La Tradition chrétienne est l'écho fidèle de l'Évangile. Un seul écrivain ecclésiastique osa mettre en doute l'éternité des peines. C'était Origène, au troisième siècle. Toute l'Église éleva la voix pour le condamner. Ecoutez cette définition que cinq Conciles œcuméniques ont ratifiée: "Si quelqu'un dit ou pense que le châtiment des démons et des hommes impies n'est que temporaire et qu'il finira un jour, qu'il soit anathème!"

Contre cette affirmation si claire et si catégorique de l'éternité des peines, les incrédules ont élevé bien des protestations. De tous nos dogmes, il n'en est peut-être pas un qu'ils aient plus attaqué que celui-ci.

Toutes leurs objections peuvent se réduire à trois. L'éternité de l'enfer, disent-ils, est opposée à la sagesse, à la bonté de Dieu. Si Dieu est sage, peut-il vouloir une peine qui torture toujours, sans corriger jamais? S'il est juste, peut-il punir un péché d'un instant par un supplice sans fin? S'il est bon, peut-il tourmenter éternellement ses créatures, sans avoir pitié d'elles?

A ces difficultés nous pourrions nous contenter d'exposer tranquillement l'affirmation de Dieu. Nous allons cependant les regarder en face; et voir que la sagesse, la justice et la bonté de Dieu réclament impérieusement l'éternité de l'enfer.

(A suivre)

Les finissants du Petit Séminaire de Québec depuis la fondation de cette institution

	(Suite)
De 1674	à 1685
Bernard St Castin	J. André Larue P.
Jacques Bizar, P.	Pierre Perthuis
F. G. de Longueuil	
1705	
Pierre de Lotbinière	Louis Mercier, P.
Gervais Lefebvre	
1709	
Etienne Buisson	Michel Poulin, P.
J. B.Dugast	Alexis Cloutier, P.
E. Auclair Desnoyers, P.	Pierre Auclaire, P.
Raphël Gagnon	